



## Problèmes avec mon propriétaire

Par **Laurette**, le **28/11/2011** à **13:23**

Bonjour, je me permet de vous contacter car j'ai des soucis avec mon propriétaire. Il a fait refaire la tuyauterie dans ma salle de bain récemment car lorsque nous faisons une lessive, l'eau remontait par la baignoire et mettait ensuite du temps à s'évacuer. Mon propriétaire travaillant dans le bâtiment, il a fait intervenir ses ouvriers pour les réparations. Selon lui le montant des réparations s'élève à 650 euros mais il nous a dit qu'il en prenait une partie à sa charge et que nous ne lui devions plus que 400 euros. Le problème c'est qu'il refuse de nous donner une facture et que le seul moyen de paiement qu'il accepte ce sont les espèces. Est-il en droit de faire ça? Autre problème: il nous a annoncé il y a quelques semaines qu'il allait vendre l'appartement. Or le jour où il est venu pour les réparations, il a fait rentrer des gens chez nous sans nous demander notre avis pour leur faire visiter l'appartement. De plus, nous n'avons à ce jour, aucun papier officiel annonçant la future vente de l'appartement. A-t-il donc le droit de faire des visites alors que l'appartement n'est pas encore en vente? En attente de votre réponse. Cordialement.

Par **janus2fr**, le **28/11/2011** à **13:37**

Bonjour,  
Il ne manque pas d'air votre bailleur ! Si votre problème de plomberie n'est pas du à une mauvaise utilisation de votre part, c'est l'intégralité de la réparation qui est à sa charge !!!